

Le Comité désigne un comité directeur, composé des honorables sénateurs Aird, Grosart, Robichaud et, des sénateurs Flynn et Martin, *membres d'office*.

Le Comité autorise le comité directeur, sous réserve d'une confirmation par le Comité, à négocier des contrats et des accords visant les fournitures et services dont le Comité pourra raisonnablement avoir besoin.

Il est convenu que le Comité se réunira de nouveau le jeudi 13 février, à 10 heures du matin, pour entendre le premier témoin, M. Willis C. Armstrong, doyen associé de la faculté des affaires internationales à l'université Columbia.

Le Comité s'ajourne à trois heures moins un quart de l'après-midi.

ATTESTÉ

Le secrétaire suppléant du Comité,
R. J. Batt

Le jeudi 13 février 1969

Le Comité des affaires internationales du Sénat se réunit aujourd'hui, conformément à la motion d'ajournement et à l'avis de convocation, à 10 heures et cinq du matin.

Présents: Les honorables sénateurs Aird (*président*), Carter, Davey, Fergusson, Flynn, Haig, Martin, Pearson, Quart, Robichaud, Sparrow et Thorvaldson—(12).

Aussi présent: M. Peter Dobell, directeur du Centre parlementaire des affaires internationales et du commerce international.

Le président définit brièvement le programme tracé pour les prochaines réunions du Comité. Il souligne le fait que le Comité limitera ses études initiales à la zone des Antilles, puis il présente le premier témoin à être entendu à cet égard.

Willis C. Armstrong
Doyen associé
Faculté des affaires internationales
Université Columbia

Le témoin fait un exposé de la question à l'étude, puis il est interrogé à ce sujet et remercié par le Comité.

A midi et demi, le Comité s'ajourne au mardi 25 février 1969, à dix heures du matin.

ATTESTÉ

Le secrétaire du Comité,
E. W. Innes

Nota: Une carte géographique de la zone des Antilles est annexée au compte rendu de la présente séance.